

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 38.900.012, un actif net de D : 38.318.671 et un bénéfice de la période de D : 387.679.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV», comprenant le bilan au 30 septembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

4. Les emplois en titres émis par la « CIL » représentent à la clôture de la période 10,19% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
5. Les disponibilités représentent à la clôture de la période 22,28% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

Tunis, le 24 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	28 230 089,432	20 075 159,183	23 871 100,323
Obligations et valeurs assimilées		28 144 373,342	19 989 475,658	23 784 584,303
Titres OPCVM		85 716,090	85 683,525	86 516,020
Placements monétaires et disponibilités		10 653 858,591	8 397 943,369	6 345 579,946
Placements monétaires	5	1 988 158,888	2 497 224,053	-
Disponibilités		8 665 699,703	5 900 719,316	6 345 579,946
Créances d'exploitation	6	16 063,526	18 867,952	9 639,936
TOTAL ACTIF		38 900 011,549	28 491 970,504	30 226 320,205
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	57 645,432	21 347,822	22 408,487
Autres créditeurs divers	8	523 695,163	636 205,719	612 547,490
TOTAL PASSIF		581 340,595	657 553,541	634 955,977
ACTIF NET				
Capital	9	37 186 959,986	27 051 594,220	28 428 498,819
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		217,624	587,817	617,743
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1131493,344	782234,926	1 162 247,666
ACTIF NET		38 318 670,954	27 834 416,963	29 591 364,228
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		38 900 011,549	28 491 970,504	30 226 320,205

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2015</i>	<i>Année 2015</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	347 487,963	948 551,663	232 347,667	730 452,374	1 027 461,024
Revenus des obligations et valeurs assimilées		347 487,963	945 216,673	232 347,667	727 297,744	1 024 306,394
Revenus des titres OPCVM		-	3 334,990	-	3 154,630	3 154,630
Revenus des placements monétaires	11	104 528,508	232 162,183	79 042,235	197 123,264	280 639,990
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		452 016,471	1 180 713,846	311 389,902	927 575,638	1 308 101,014
Charges de gestion des placements	12	(47 645,432)	(136 649,033)	(34 729,366)	(113 307,762)	(149 441,082)
REVENU NET DES PLACEMENTS		404 371,039	1 044 064,813	276 660,536	814 267,876	1 158 659,932
Autres charges	13	(16 233,355)	(45 309,372)	(13 488,583)	(42 121,766)	(54 220,844)
RESULTAT D'EXPLOITATION		388 137,684	998 755,441	263 171,953	772 146,110	1 104 439,088
Régularisation du résultat d'exploitation		42 357,380	132 737,903	(1 487,766)	10 088,816	57 808,578
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		430 495,064	1 131 493,344	261 684,187	782 234,926	1 162 247,666
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(42 357,380)	(132 737,903)	1 487,766	(10 088,816)	(57 808,578)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(459,008)	(6 653,310)	(576,432)	(5 493,731)	(6 061,814)
RESULTAT DE LA PERIODE		387 678,676	992 102,131	262 595,521	766 652,379	1 098 377,274

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/07 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2016</i>	<i>Période du 1/07 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2015</i>	<i>Année 2015</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	387 678,676	992 102,131	262 595,521	766 652,379	1 098 377,274
Résultat d'exploitation	388 137,684	998 755,441	263 171,953	772 146,110	1 104 439,088
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(459,008)	(6 653,310)	(576,432)	(5 493,731)	(6 061,814)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 196 425,802)	-	(980 908,596)	(980 908,596)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 058 889,269	8 931 630,397	(148 182,361)	1 347 750,161	2 772 972,531
Souscriptions					
- Capital	6 037 255,974	26 796 186,866	2 110 603,516	13 207 647,173	16 337 208,754
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 268,119)	(2 928,185)	(414,230)	(947,185)	(1 627,206)
- Régularisation des sommes distribuables	146 108,615	903 413,518	50 062,873	434 519,628	541 114,672
Rachats					
- Capital	(4 020 321,024)	(18 029 961,451)	(2 257 312,944)	(11 839 420,054)	(13 591 206,599)
- Régularisation des sommes non distribuables	853,251	1 817,247	432,251	980,959	1 358,626
- Régularisation des sommes distribuables	(103 739,428)	(736 897,598)	(51 553,827)	(455 030,360)	(513 875,716)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 446 567,945	8 727 306,726	114 413,160	1 133 493,944	2 890 441,209
ACTIF NET					
En début de période	35 872 103,009	29 591 364,228	27 720 003,803	26 700 923,019	26 700 923,019
En fin de période	38 318 670,954	38 318 670,954	27 834 416,963	27 834 416,963	29 591 364,228
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	342 720	276 965	264 974	250 218	250 218
En fin de période	362 370	362 370	263 545	263 545	276 965
VALEUR LIQUIDATIVE	105,745	105,745	105,615	105,615	106,842
TAUX DE RENDEMENT	1,03%	2,90%	0,96%	2,76%	3,91%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 28.230.089,432 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		27 562 379,250	28 144 373,342	73,45%
Obligation de sociétés		24 474 059,250	25 051 222,332	65,38%
AIL 2012-1	6 500	130 000,000	132 360,800	0,35%
AMENBANK ES 2009	10 000	533 100,000	533 164,000	1,39%
AMENBANK ES 2010	10 000	599 800,000	601 912,000	1,57%
AMENBANK ES 2012	20 000	1 200 000,000	1 201 776,000	3,14%
AMENBANK ES 2016	10 000	1 000 000,000	1 001 595,758	2,61%
ATL 2010/2	5 000	200 000,000	206 436,000	0,54%
ATL 2011	4 865	291 900,000	301 151,284	0,79%
ATL 2012-1	2 500	50 000,000	50 828,000	0,13%
ATL 2013-1 TF	3 000	240 000,000	245 793,600	0,64%
ATL 2013-1 TV	2 000	160 000,000	163 540,800	0,43%
ATL 2015-2 A	10 000	1 000 000,000	1 035 904,000	2,70%
ATL 2016-1 A	10 000	1 000 000,000	1 015 784,000	2,65%
ATL SUB 2008	5 000	200 000,000	201 024,000	0,52%
ATTIJARI LEAS 2011	10 000	200 000,000	206 872,000	0,54%
ATTIJARI SUB 2015	15 000	1 500 000,000	1 581 768,000	4,13%
ATTIJARI LEAS 2016 -1	10 000	1 000 000,000	1 011 344,000	2,64%
BH 2009	20 000	1 384 000,000	1 426 704,000	3,72%
BH 2016-1	10 000	1 000 000,000	1 024 008,000	2,67%
BNA 2009	10 000	533 100,000	544 268,000	1,42%
BTE 2009	15 000	450 000,000	450 828,000	1,18%
BTE 2010	20 000	800 000,000	801 056,000	2,09%
BTE 2011 A	22 000	1 320 000,000	1 358 192,000	3,54%
BTK 2009 A	5 000	71 450,000	73 094,000	0,19%
BTK 2009 C	5 000	299 900,000	307 236,000	0,80%
BTK 2012-1 B	1 650	94 289,250	98 456,490	0,26%
CIL 2012/1	5 000	100 000,000	102 432,000	0,27%
CIL 2015/2	15 000	1 500 000,000	1 584 528,000	4,14%
CIL 2016/1	12 000	1 200 000,000	1 227 225,600	3,20%
STB 2011	20 000	856 800,000	885 136,000	2,31%
TL 2011/2	5 000	100 000,000	104 396,000	0,27%
TL 2012/1 CA	5 000	100 000,000	101 672,000	0,27%
TL SUB 2013	5 000	200 000,000	204 526,000	0,53%
TL 2015-2 A	13 500	1 350 000,000	1 396 828,800	3,65%
TL 2015-2 B	5 000	500 000,000	517 920,000	1,35%
TL 2016-1	5 000	500 000,000	515 204,000	1,34%

UBCI 2013	3 000	240 000,000	244 399,200	0,64%
UIB 2009/1 A	20 000	600 000,000	605 184,000	1,58%
UIB 2009/1 B	20 000	1 066 200,000	1 075 832,000	2,81%
UIB 2011/1 A	15 500	775 000,000	778 261,200	2,03%
UIB 2011/2	3 000	128 520,000	132 580,800	0,35%
Bons du trésor assimilables		3 088 320,000	3 093 151,010	8,07%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	644 304,886	1,68%
BTA 6,75-07/2017 10 ANS	500	510 000,000	512 061,517	1,34%
BTA 5,6 -11/08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	967 194,722	2,52%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	969 589,885	2,53%
Titre OPCVM		87 113,752	85 716,090	0,22%
FINA O SICAV	835	87 113,752	85 716,090	0,22%
Total		27 649 493,002	28 230 089,432	73,67%
Total par rapport au total des actifs			72,57%	

Note 5 : Placements monétaires

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>	1 973 642,361	1 988 158,888	5,19%
Certificat de dépôt TL au 27/10/2016 à 6,4%	987 401,575	996 319,236	2,60%
Certificat de dépôt CIL au 23/11/2016 à 7%	986 240,786	991 839,652	2,59%
TOTAL	1 973 642,361	1 988 158,888	5,19%
Pourcentage par rapport au total des actifs			5,11%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 septembre 2016 un solde de D : 16.063,526 contre un solde de D : 18.867,952 à la même date de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts à recevoir sur compte de dépôt	-	9 228,016	-
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat (BTA)	2 991,781	-	-
Autres	13 071,745	9 639,936	9 639,936
Total	16 063,526	18 867,952	9 639,936

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à D : 57.645,432 contre D : 21.347,822 au 30/09/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Gestionnaire	47 645,432	11 347,822	12 408,487
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
Total	<u>57 645,432</u>	<u>21 347,822</u>	<u>22 408,487</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2016 à D : 523.695,163 contre un solde de D : 636.205,719 au 30/09/2015 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance du CMF	3 128,025	2 269,484	2 481,627
Dividendes à payer	498 277,370	610 354,349	582 551,177
Commissaire aux comptes	10 024,539	9 320,180	13 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	10 853,222	9 797,832	9 800,000
Retenue à la source	102,648	282,241	734,615
TCL	180,496	604,077	756,542
Autres	305,334	2 754,027	2 400,000
Total	<u>523 695,163</u>	<u>636 205,719</u>	<u>612 547,490</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2016, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015

Montant	28 428 498,819
Nombre de titres	276 965
Nombre d'actionnaires	508

Souscriptions réalisées

Montant	26 796 186,866
Nombre de titres émis	261 062
Nombre d'actionnaires nouveaux	202

Rachats effectués

Montant	(18 029 961,451)
Nombre de titres rachetés	(175 657)
Nombre d'actionnaires sortants	(66)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(6 653,310)
Régularisation des sommes non distribuables	(1 110,938)

Capital au 30-09-2016

Montant	37 186 959,986
Nombre de titres	362 370
Nombre d'actionnaires	644

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2016 à D : 347.487,963 contre D : 232.347,667 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Du 01/07 au 30/09/2016	Du 01/01 au 30/09/2016	Du 01/07 au 30/09/2015	Du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
<u>Revenus des obligations</u>	<u>318 733,071</u>	<u>891 667,190</u>	<u>224 003,869</u>	<u>702 525,779</u>	<u>991 186,374</u>
- Intérêts	318 733,071	891 667,190	224 003,869	702 525,779	991 186,374
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>28 754,892</u>	<u>53 549,483</u>	<u>8 343,798</u>	<u>24 771,965</u>	<u>33 120,020</u>
- Intérêts des BTA	28 754,892	53 549,483	8 343,798	24 771,965	33 120,020
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>-</u>	<u>3 334,990</u>	<u>-</u>	<u>3 154,630</u>	<u>3 154,630</u>
- Dividendes	-	3 334,990	-	3 154,630	3 154,630
TOTAL	347 487,963	948 551,663	232 347,667	730 452,374	1 027 461,024

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2016 à D : 104.528,508 contre D : 79.042,235, pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Du 01/07 au 30/09/2016	Du 01/01 au 30/09/2016	Du 01/07 au 30/09/2015	Du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Intérêts des dépôts à vue	77 758,152	203 886,442	75 151,013	193 232,042	243 522,243
Intérêts des certificats de dépôts	26 770,356	28 275,741	2 040,000	2 040,000	25 091,610
Intérêts des pensions livrées	-	-	1 851,222	1 851,222	12 026,137
TOTAL	104 528,508	232 162,183	79 042,235	197 123,264	280 639,990

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 47.645,432 contre D : 34.729,366 pour la période allant du 01/07 au 30/09 de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Du 01/07 au 30/09/2016	Du 01/01 au 30/09/2016	Du 01/07 au 30/09/2015	Du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Rémunération du gestionnaire	47 645,432	126 649,033	34 729,366	103 307,762	139 441,082
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	47 645,432	136 649,033	34 729,366	113 307,762	149 441,082

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 16.233,355 contre D : 13.488,583 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	Du 01/07 au 30/09/2016	Du 01/01 au 30/09/2016	Du 01/07 au 30/09/2015	Du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Redevance du CMF	9 528,763	25 328,976	6 945,644	20 660,831	27 887,277
Commissaire aux comptes	3 276,672	9 758,784	3 276,672	9 723,168	13 402,988
Rémunération Président du Conseil	1 058,823	3 176,469	1 058,823*	3 176,469*	4 235,292
Jetons de présence	1 159,476	3 453,222	991,392	4 997,832	5 000,000
TCL	756,148	2 252,006	756,148	2 243,787	2 603,572
Autres	453,473	1 339,915	459,904*	1 319,679*	1 091,715**
TOTAL	16 233,355	45 309,372	13 488,583	42 121,766	54 220,844

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

(**) : Montant ajusté au 31 décembre 2015 pour ramener les charges estimées aux montants réellement supportés.

Note 14 : Autres informations***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% (TTC) l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.